

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2020-05-21

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue par conférence téléphonique, le 21 mai 2020 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme, Nicole Guilbert et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Denis Benoît, Denis Marion, Robert Beauchamp, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Chacune de ces personnes se sont identifiées individuellement.

Sont absents : Francine Morin, Stéphane Bernier, Yvon Daigle.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille, président.

Sont également à la séance, par conférence téléphonique madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

5.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

20-05-34

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents, prolongeant cet état d'urgence par période additionnelle de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique;

EN CONSIÉQUENCE, il est proposé par Michel Blanchard, appuyé par Marcel Therrien et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique enregistrée.

5.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-05-35

Sur la proposition de Michel Blanchard
Appuyée par Marcel Therrien
Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :
5.8.1 Conception d'un site Internet
Et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

5.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2020 (c.c.)

20-05-36

Sur la proposition de Denis Marion
Appuyée par Gilles Hébert
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2020 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

5.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 6 avril au 11 mai 2020 a été remis aux directeurs pour information.

5.5 Rapport financier au 30 avril 2020 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports financiers comptable -et- budgétaire pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2020.

5.6 Comptes à payer

20-05-37

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Alain Jobin
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 12 mai 2020, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **80 508,76\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'avril et mai pour un montant de **18 685,44\$** (réf. : liste du 12 mai 2020).

5.7 Correspondance

20/05/20 Municipalité de Massueville règlement numéro 436-20-01 modifiant le règlement 436-12 sur l'utilisation de l'eau potable

5.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

5.8.1 Conception d'un site Internet

20-05-38

Sur la proposition de Denis Benoît
Appuyée par Robert Beauchamp

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte l'offre de services présentée par AC-CRÉATIF, maître graphiste pour la conception d'un site Internet au montant de 1 000\$, incluant la formation et le document de marche à suivre pour les ajouts et/ou modifications des documents, le tout plus amplement décrit à l'offre de services datée du 20 mai 2020.

5.9 Varia ouvert

5.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

5.11 Levée de la séance

20-05-39

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et secrétaire-trésorière